

## RECTORAT

Division des  
Personnels  
Enseignants

**Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire académique** compétente à l'égard des corps des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale.

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,  
Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 60-403 du 22 avril 1960 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive ;  
Vu le décret n° 68-503 du 30 mai 1968 modifié portant statut particulier des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques ;  
Vu le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;  
Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;  
Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;  
Vu le décret n° 72-583 du 4 juillet 1972 modifié portant définition de certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;  
Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;  
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;  
Vu le décret n°86-492 du 14 mars 1986 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège ;  
Vu le décret n° 88-651 du 6 mai 1988 modifié relatif au statut des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et à diverses dispositions statutaires applicables aux professeurs techniques adjoints et chefs de travaux pratiques de cette école ;  
Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;  
Vu le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;  
Vu le décret n° 2017-120 du 1er février 2017 modifié portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;  
Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;  
Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 portant création du bureau de vote centralisateur pour l'élection des commissions administratives paritaires académiques et départementales ainsi que des commissions consultatives paritaires relevant de l'académie de Créteil.

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 08/12/2022.

Arrête :

Article 1er : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

<b>REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b> <b>(19 titulaires - 19 suppléants)</b>
--

<b>TITULAIRES</b>
-------------------

<b>M. Daniel AUVERLOT</b>	Recteur de l'académie de Créteil
<b>M. Mehdi CHERFI</b>	Secrétaire général de l'académie de Créteil
<b>M. David BERAHA</b>	Secrétaire Général Adjoint – Directeur des Relations et des Ressources Humaines de l'académie de Créteil
<b>Mme Fatima FILIPPIN</b>	Cheffe de la division des personnels enseignants
<b>Mme Isabelle GARNIER-DUVAL</b>	Adjointe à la cheffe de la division des personnels enseignants
<b>M. Denis ALTHAPARRO</b>	Chef de service DPE 5
<b>Mme Valérie MATOULET</b>	Cheffe de service de la DPE 4
<b>M. Charles NAÏM</b>	Doyen des IA-IPR
<b>M. Charles KAOUA</b>	Doyen des IEN du second degré ET-EG-IO
<b>M. Julien LOCHE</b>	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en sciences de la vie et de la terre
<b>Mme Fabienne KUNTZ-ROUSSILLON</b>	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale d'éducation physique et sportive
<b>M. Philippe KRIEF</b>	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS
<b>Mme Véronique ARMAND</b>	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale en mathématiques

<b>Mme Iman TERY</b>	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale d'arabe
<b>Mme Elisabeth BOYER</b>	Cheffe du Service Académique d'Information et d'Orientation
<b>Mme Marie-Laure DE BUE</b>	Directrice de l'École académique de la formation continue
<b>M. Nicolas FIX</b>	Proviseur lycée Pablo Picasso 94 – FONTENAY-SOUS-BOIS
<b>M. Stéphane LEGER</b>	Proviseur du lycée Simone Veil 77 – NOISIEL
<b>M. Stéphane REINA</b>	Proviseur du lycée Edouard Branly 94 – CRETEIL

### **SUPPLÉANTS**

<b>Mme Rachel HENRY</b>	Adjointe à la Direction des Relations et des Ressources Humaines
<b>Mme Marie-Françoise DESJARDINS</b>	Cheffe de service de la DPE 8
<b>Mme Cécile CAPIA-CAMBOUNET</b>	Cheffe de service de la DPE 7
<b>Mme Sylvie TROUSSET</b>	Cheffe de service de la DPE 10
<b>Mme Samira TIFRAOUINE</b>	Cheffe de service de la DPE 6
<b>Mme Christine DARNAULT</b>	Directrice de cabinet adjointe
<b>Mme Sabah LAMECHE</b>	Inspectrice de l'Éducation Nationale d'Information et d'Orientation
<b>M. Mourad ADDI</b>	Inspecteur de l'Éducation Nationale en S.T.I
<b>M. Pascal GADUEL</b>	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EPS
<b>M. Richard BRÉHERET</b>	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en mathématiques
<b>M. Olivier MONDET</b>	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en économie-gestion
<b>Mme Sandra MEUNIER</b>	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale EVS
<b>M. Éric METZDORFF</b>	Conseiller technique du recteur pour les établissements et la vie scolaire
<b>M. Laurent HACHEMI</b>	Principal du collège André Malraux 77 – MONTEREAU-FAULT-YONNE
<b>Mme Clarisse GALLEN</b>	Principale du collège Janusz Korczak 94 – LIMEIL BREVANNES
<b>M. Christophe MONDIÈS</b>	Proviseur du lycée Georges Brassens 94 – VILLENEUVE-LE-ROI
<b>Mme Raphaëlle ESPOSITO</b>	Principale du collège du Fort 94 – SUCY EN BRIE

**Mme Pauline POINCET**

Proviseure lycée Application de l'Enna  
93 – SAINT DENIS

**M. Lucas DAVID**

Proviseur du lycée Jacques Amyot  
77 – MELUN

<p align="center"><b>REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL</b> <b>(19 titulaires - 19 suppléants)</b></p>
--

**TITULAIRES**

**Au titre de SUD Education**

**M. Hendrik DE GRAAF**  
Professeur Certifié

Lycée polyvalent Marx Dormoy  
94 – CHAMPIGNY SUR MARNE

**M. Colin FAVERJON**  
Professeur agrégé

Collège Jean Moulin  
93 – AUBERVILLIERS

**Mme Marion BUFFIERE**  
CPE

Collège Hippolyte Remy  
77 – COULOMMIERS

**Au titre du SGEN-CFDT**

**Mme Aude PAUL**  
Professeure agrégée

Lycée général et technologique Louise  
Michel  
93 – BOBIGNY

**Au titre de la FNEC-FP-FO**

**Mme Maria ALBAREDE**  
Professeure certifiée

Lycée Jean Jaurès  
93 – MONTREUIL

**Au titre de la CGT Educ'action**

**Mme Laila BOUHBOUH**  
PLP

Lycée professionnel Jean-Pierre  
Timbaud  
93 – AUBERVILLIERS

**Mme Jessie TROJA**  
Professeure certifiée

Collège Daniel Fery  
94 – LIMEIL BREVANNES

**Mme Zoé BUTZBACH**  
Professeure certifiée

Collège Georges Braque  
93 – NEUILLY SUR MARNE

**Au titre de la FSU**

**Mme Véronique PABIAN**  
Professeure agrégée

Lycée Jean Jaurès  
93 – MONTREUIL

**M. Ludovic CHAPSAL**  
Professeur certifié

Collège Robert Doisneau  
93 – CLICHY SOUS BOIS

**M. Abdelatif ATOUF**  
PLP

Lycée professionnel Voillaume  
93 – AULNAY SOUS BOIS

**Mme Karine DARJO**  
CPE

Lycée polyvalent Auguste Blanqui  
93 – SAINT OUEN

**Mme Soisik ANDRE**  
Professeure agrégée

Lycée général et technologique Romain  
Rolland  
94 – IVRY SUR SEINE

**M. Damien BESNARD**  
Professeur certifié

Collège Diderot  
93 – AUBERVILLIERS

**Mme Emmanuelle NIGUÈS**  
Professeure certifiée

Université Paris Est Créteil  
94– CRETEIL

**Mme Kamta RYAM**  
Professeure agrégée

Lycée polyvalent Paul Robert  
93 – LES LILAS

#### **Au titre de SE-UNSA**

**Mme Sandrine ROUX**  
Professeure certifiée

Collège Liberté  
94 – CHEVILLY LA RUE

#### **Au titre du SNALC**

**M. Loïc VATIN**  
Professeur agrégé

Lycée général et technologique Marcelin  
Berthelot  
94 – SAINT MAUR DES FOSSES

**M. Franck MOULS**  
Professeur certifié

Collège Blanche de Castille  
77 – LA CHAPELLE LA REINE

### **SUPPLÉANTS**

#### **Au titre du Sud EDUCATION**

**Mme Emilie BENOIT**  
Professeure certifiée

Collège Gustave Courbet  
93 – PIERREFITTE SUR SEINE

**M. Baptiste BETTINELLI**  
Professeur certifié

Collège des Remparts  
77 – ROZAY EN BRIE

**M. Erwann LEVEQUE**  
Professeur certifié

Collège République  
93 – BOBIGNY

#### **Au titre du SGEN-CFDT**

**M. Florent TERNISIEN D'OUVILLE**  
Professeur agrégé

Lycée général et technologique Jean  
Renoir  
93 – BONDY

#### **Au titre de la FNEC-FP-FO**

**M. Abdenour BELLOUT**  
PLP

SEP du lycée Liberté  
93– ROMAINVILLE

#### **Au titre de la CGT Educ'action**

**M. Nadir BENMEDDOUR**  
PLP

Lycée professionnel Gourdou Leseurre  
94 – LA VARENNE SAINT HILAIRE

**Mme Yentl AUDIBERT**  
CPE

Collège Jorissen  
93 – DRANCY

**M. Thibaud NICOLAS**  
Professeur agrégé

Collège Marcelin Cachin  
93 – LE BLANC MESNIL

#### Au titre de la FSU

<b>M. Bruno LUTTENAUER</b> Psy-EN	Circ. Livry-Gargan-Pavillons-sous-bois 93- LES PAVILLONS SOUS BOIS
<b>Mme Laurence GADUEL</b> Professeure d'EPS	Collège La Mailliere 77 - LOGNES
<b>Mme Corine TISSIER</b> Psy-EN	CIO de Vincennes 94 - VINCENNES
<b>Mme Laurence DOUDOU</b> Professeure certifiée	Collège Roland Garros 94 - VILLENEUVE SAINT GEORGES
<b>Mme Maud COUTANT</b> Professeure certifiée	Collège Léonard de Vinci 77- SAINT THIBAUT DES VIGNES
<b>Mme Caroline QUINIOU</b> Professeure agrégée	Lycée général et technologique Romain Rolland 94 - IVRY SUR SEINE
<b>M. Philippe BOZON</b> Professeur d'EPS	Collège Clément Guyard 94 - CRETEIL
<b>Mme Hélène BOYER</b> Professeure certifiée	Collège Saint-Exupéry 93 - NOISY LE GRAND

#### Au titre de SE-UNSA

<b>M. David LELONG</b> Professeur certifié	Collège Georges Politzer 94 - IVRY SUR SEINE
---	---

#### Au titre du SNALC

<b>M. Aissam KROUNA</b> PLP	SEP du lycée Alfred Nobel 93 - CLICHY SOUS BOIS
<b>M. Olivier DURAND</b> Professeur certifié	Collège Paul Klee 94 - THIAIS

**ARTICLE 2 :** Ces dispositions prennent effet à compter du 16 mars 2023. L'arrêté de composition du 23 janvier 2023 est abrogé à la même date.

**ARTICLE 3 :** Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 16 mars 2023

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

  
David BERAHA